

Intervention parlementaire. Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention: 016-2015
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2015.RRGR.64

Déposée le: 19.01.2015

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Krähenbühl (Unterlangenegg, UDC) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Non 22.01.2015

N° d'ACE: 683/2015 du 3 juin 2015
Direction: Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie
Classification: –



Construction d'une galerie de service à l'Hôpital de l'Île: pourquoi ce retard?

Une galerie de service est en construction sur l'aire de l'Hôpital de l'Île, entre la maternité cantonale et le Centre de soins intensifs, des urgences et de chirurgie. Selon les plans, elle aurait dû être mise en service à l'automne dernier et coûter 11,5 millions de francs.

Dans ce contexte, le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Cette galerie a-t-elle été mise en service ?
2. Dans la négative, pourquoi ?
3. Est-il exact que le percement de la galerie n'est même pas achevé et qu'il reste encore 20 mètres à creuser ?
4. Dans l'affirmative, quelles sont les raisons de ces retards ?
5. Est-il exact que les tunneliers ont été démontés et que les travaux reprendront ultérieurement ?
6. Quand la galerie sera-t-elle achevée ?

7. Quel est le dépassement des coûts par rapport au devis de 11,5 millions ?

Motivation de l'urgence :

Le délai prévu pour l'inauguration à l'automne 2014 n'a manifestement pas été respecté. Le public a le droit d'en connaître les raisons et de savoir si les retards occasionneront des frais supplémentaires.

Réponse du Conseil-exécutif

La galerie de service entre la maternité cantonale et le Centre de soins intensifs, des urgences et de chirurgie (IUC) est un volet du projet « Rénovation de l'infrastructure, phase 3 » sur l'aire de l'Hôpital de l'Ile que le Grand Conseil a approuvé dans sa décision d'octroi du crédit du 7 septembre 2011. Les travaux de réalisation avançaient comme prévu et auraient pu être terminés dans les délais fixés. Sur demande expresse du conseil d'administration de l'Hôpital de l'Ile et de Spitalnetz Bern AG, les travaux ont cependant dû être interrompus. L'Hôpital de l'Ile en a informé le public par un communiqué de presse le 17 septembre 2014. L'achèvement des travaux lui incombera.

1. Non.
2. Le conseil d'administration de l'Hôpital de l'Ile et de Spitalnetz Bern AG a décidé le 15 septembre 2014 d'interrompre temporairement les travaux pour la galerie de service, car il veut coordonner le raccordement à la maternité de cette galerie destinée à l'alimentation en agents et en fluides avec le chantier sur la façade sud de la maternité. Jusqu'à cette date, l'Hôpital de l'Ile n'avait jamais fait valoir que les défauts de la façade empêchaient de réaliser le raccordement en question.
3. Oui.
4. La galerie n'est pas achevée pour les motifs exposés au point 2.
5. Oui. Les travaux d'achèvement de la galerie et du raccordement à la maternité seront réalisés seulement après la réfection de la façade sud de la maternité.
6. Il n'est pas possible actuellement de prévoir avec certitude la date d'achèvement de la galerie. L'Hôpital de l'Ile, à présent responsable du chantier, prévoit de reprendre les travaux en 2019.
7. Le crédit du 7 septembre 2011 approuvé par le Grand Conseil autorisait les dépenses pour deux galeries (volet 4 du projet) comme ci-après :

Galerie IUC - Maternité (ouvrage et technique)	CHF	15,0 mio
Galerie IUC - Hôpital (ouvrage et technique)	CHF	2,6 mio
Total	CHF	17,6 mio

Le crédit approuvé va à présent faire l'objet d'un décompte et les fonds restants, qui auraient été nécessaires à l'achèvement des travaux par le canton, vont être transférés à l'Hôpital de l'Ile pour qu'il mène à bien le chantier. Dès lors, il n'y a pas de dépassement des coûts.

Au Grand Conseil